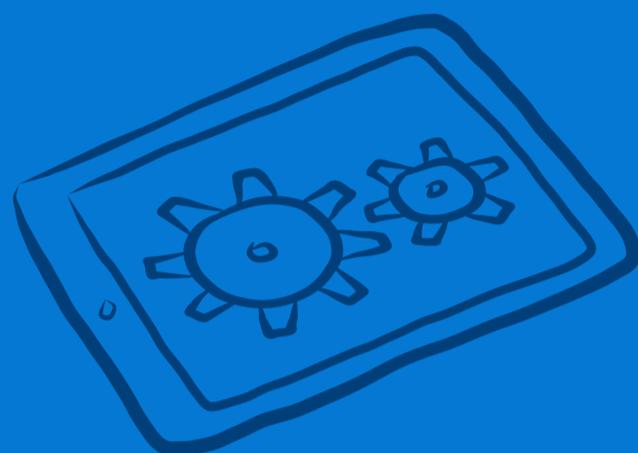


BOIP

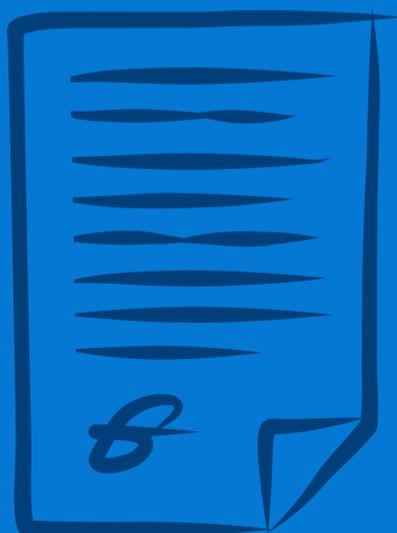


Office Benelux de la  
**Propriété  
intellectuelle**



# Rapport Annuel 2023

[www.boip.int](http://www.boip.int)



BOIP



Office Benelux de la  
**Propriété  
intellectuelle**

# Table des matières

- 3 [Marques](#)
- 10 [Modèles](#)
- 13 [i-DEPOT](#)
- 15 [Organisation](#)
- 17 [Comptes annuels résumés](#)
- 26 [Certification des commissaires aux comptes indépendants](#)

# Marques



## Demandes Benelux 2019 - 2023 en chiffres <sup>1</sup>



<sup>1</sup> Le nombre de demandes est calculé selon la date de réception des demandes.

## Demandes Benelux par pays d'origine 2019 - 2023

	2023		2022		2021		2020		2019	
	nombre	%								
Pays-Bas	13 539	66,34	12 317	64,12	15 563	64,93	15 021	63,00	12 315	60,31
Belgique	5 213	25,55	5 093	26,51	6 419	26,78	6 794	28,50	5 850	28,65
Luxembourg	590	2,89	629	3,27	736	3,07	742	3,11	890	4,36
États-Unis	140	0,69	236	1,23	238	0,99	191	0,80	226	1,11
Japon	17	0,08	6	0,03	13	0,05	54	0,23	56	0,27
Autres UE	482	2,36	487	2,54	532	2,22	572	2,40	584	2,86
Autres	426	2,09	442	2,30	468	1,95	468	1,96	497	2,44
<b>Total</b>	<b>20 407</b>	<b>100,00</b>	<b>19 210</b>	<b>100,00</b>	<b>23 969</b>	<b>100,00</b>	<b>23 842</b>	<b>100,00</b>	<b>20 418</b>	<b>100,00</b>

## Demandes Benelux par langue 2019 - 2023

	2023		2022		2021		2020		2019	
	nombre	%								
Anglais	2 996	14,68	3 092	16,10	3 281	13,69	2 931	12,29	2 835	13,89
Français	2 282	11,18	2 342	12,19	2 908	12,13	3 088	12,95	2 900	14,20
Néerlandais	15 129	74,14	13 776	71,71	17 780	74,18	17 823	74,75	14 683	71,91
<b>Total</b>	<b>20 407</b>	<b>100,00</b>	<b>19 210</b>	<b>100,00</b>	<b>23 969</b>	<b>100,00</b>	<b>23 842</b>	<b>100,00</b>	<b>20 418</b>	<b>100,00</b>

## Marques enregistrées 2019 - 2023 en chiffres

	2023	2022	2021	2020	2019
Introduites par le titulaire de la marque	8 966	8 374	11 743	9 035	7 345
Introduites par le mandataire	9 482	9 860	11 990	10 021	11 306
<b>Total</b>	<b>18 448</b>	<b>18 234</b>	<b>23 733</b>	<b>19 056</b>	<b>18 651</b>

## Demandes de renouvellements 2019 - 2023 en chiffres



## Enregistrements internationaux demandés par l'intermédiaire du BOIP 2019 - 2023 en chiffres



## Enregistrements internationaux valables dans le Benelux 2019 - 2023 en chiffres



## Refus pour motifs absolus 2022 - 2023

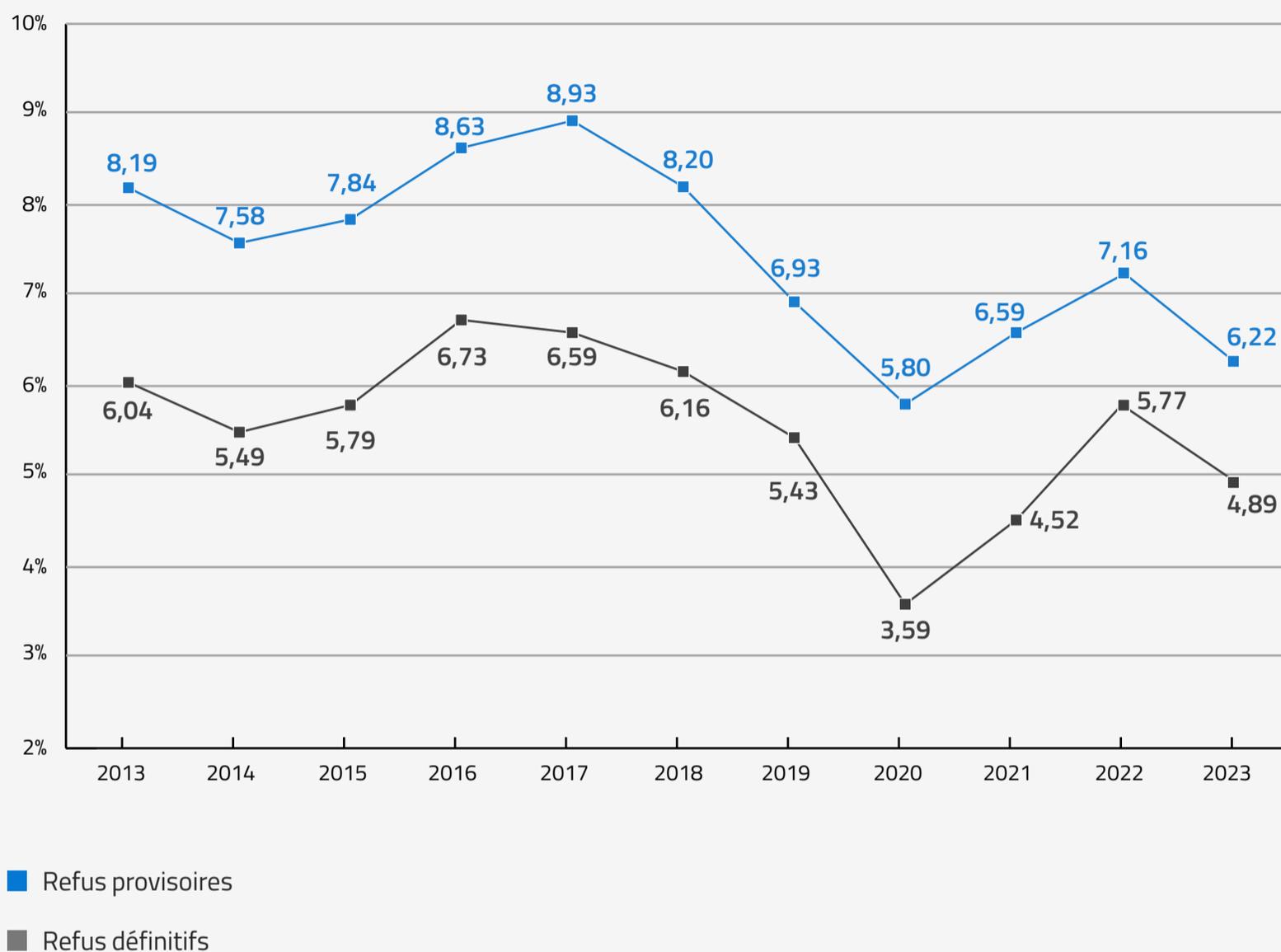
	2023		2022	
	nombre	%	nombre	%
<b>Demandes Benelux</b>				
Introduites par le titulaire de la marque	9 897	48,50	9 136	47,56
Introduites par le mandataire	10 510	51,50	10 074	52,44
Total	20 407	100,00	19 210	100,00
<b>Refus provisoires</b>				
En totalité	1 230	6,03	1 344	7,00
En partie	40	0,20	32	0,17
Introduits par le titulaire de la marque <sup>2</sup>	819	8,28	854	9,35
Introduits par le mandataire <sup>2</sup>	451	4,29	522	5,18
Demandes enregistrées après refus provisoire <sup>3</sup>	63	0,31	115	0,60
Demandes retirées sur demande/enregistrements accélérés radiés	104	0,51	216	1,12
Demandes classées sans suite	1	0,00	2	0,01
Délai de réclamation non encore expiré (règle 1 12 RE)	743	3,64	8	0,04
Total	1 270	6,22	1 376	7,16
<b>Refus définitifs</b>				
Dont enregistrements accélérés radiés	12	0,06	62	0,32
En totalité	966	4,73	1 084	5,64
En partie	31	0,15	24	0,12
Introduites par le titulaire de la marque <sup>2</sup>	726	7,34	762	8,34
Introduites par le mandataire <sup>2</sup>	271	2,58	346	3,43
Réclamation formulée	200	0,98	128	0,67
Aucune réclamation formulée	797	3,91	980	5,10
Recours introduit (article 1 15 bis CBPI) <sup>4</sup>	3	0,01	0	0,00
Total	997	4,89	1 108	5,77

<sup>2</sup> Ces pourcentages de refus sont calculés par rapport au nombre de demandes effectuées par les titulaires de marques/mandataires.

<sup>3</sup> Il s'agit le plus souvent de refus provisoires qui sont révisés après une réaction du titulaire de marque/mandataire, par exemple lorsque la demande est limitée ou que la consécration par l'usage est démontrée.

<sup>4</sup> Contrairement à tous les autres chiffres dans ce tableau, où les quantités sont calculées en fonction de la date de dépôt dans l'année considérée, le nombre de recours a été calculé en fonction de la date d'introduction de recours.

## Evolution des refus pour motifs absolus en pourcentage par rapport au nombre de demandes 2013 - 2023



## Oppositions 2019 - 2023 en chiffres



## Oppositions 2023

		2023	
	nombre		%
<b>Oppositions</b>			
Recevables	762		99,35
Non recevables	5		0,65
Total	767		100,00
<b>Terminées en 2022 (oppositions recevables)</b>			
Total	714		87,39
<b>Examen en cours (oppositions recevables)</b>			
de 2022	103		12,61
<b>Langue de la procédure (oppositions recevables) <sup>5</sup></b>			
Néerlandais	512		66,75
Français	127		16,56
Anglais	128		16,69
Total	767		100,00
<b>Opposition dirigée contre (oppositions recevables)</b>			
Marque Benelux	720		94,49
Marque international	42		5,51
Total	762		100,00
<b>Opposition basée sur (oppositions recevables) <sup>6</sup></b>			
Marque Benelux	187		19,87
Marque de l'Union européenne	515		54,73
Marque internationale	197		20,94
Marque notoirement connue (art. 6bis Convention de Paris)	41		4,36
Appellations d'origine et indications géographiques protégées	1		0,11
Marque d'agent	0		0,00

<sup>5</sup> Certaines clôtures ont lieu avant l'adoption de la langue de procédure.

<sup>6</sup> Il est possible d'invoquer différents types de droits pour une même opposition.

## Demandes en radiation 2019 - 2023 en chiffres



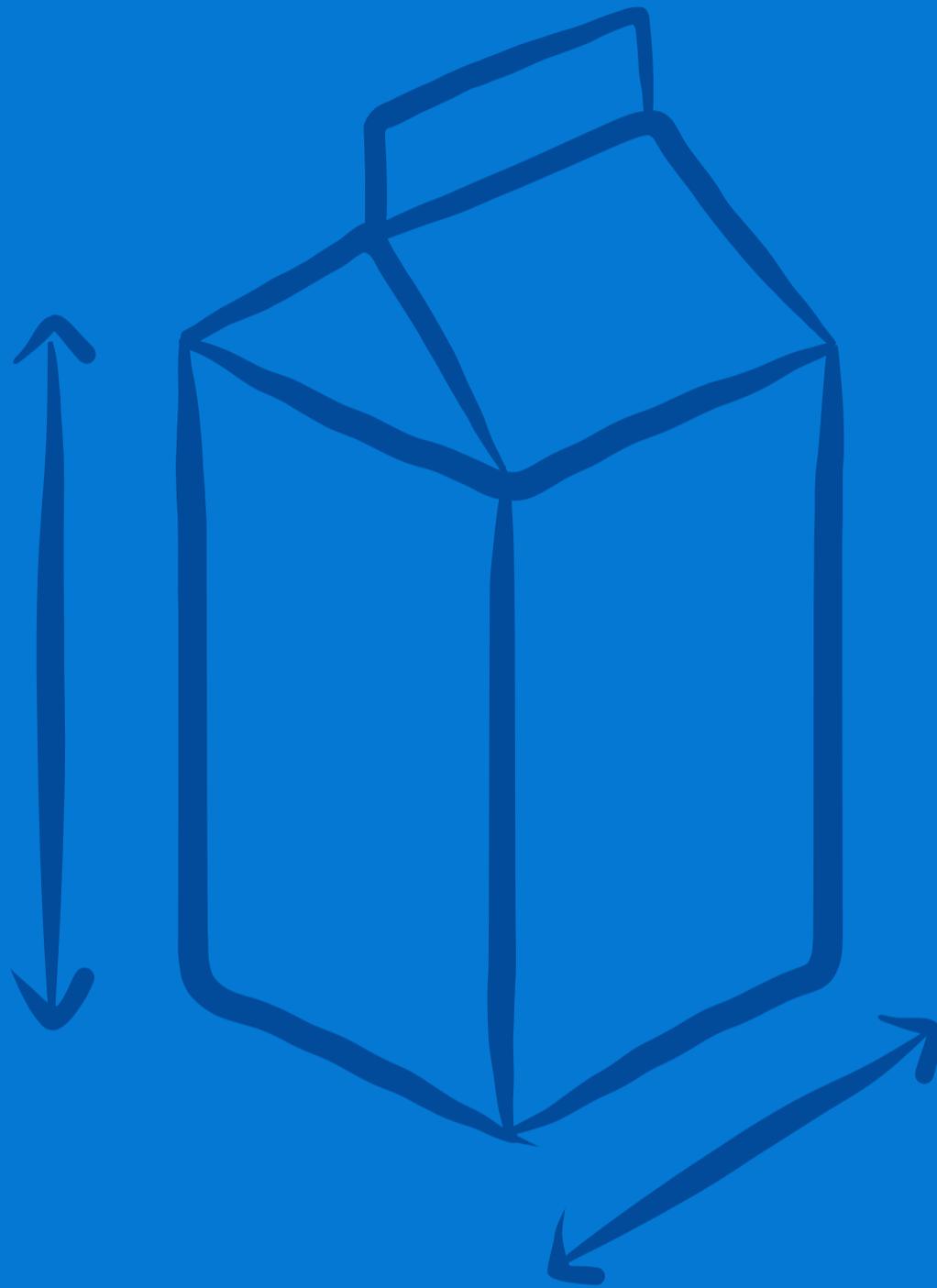
## Procédures de radiation 2023

	nombre	2023 %
<b>Procédures de radiation</b>		
Recevables	112	100,00
Non recevables	0	0,00
Total	112	100,00
<b>Examen en cours (demandes recevables)</b>		
de 2022	45	40,18
<b>Langue de procédure (demandes recevables) <sup>7</sup></b>		
Néerlandais	69	61,61
Français	14	12,50
Anglais	29	25,89
<b>Radiation dirigée contre (demandes recevables)</b>		
Marque Benelux	98	87,50
Marque internationale	14	12,50
<b>Radiation basée sur (demandes recevables) <sup>8</sup></b>		
Déchéance	69	61,61
Nullité absolue	33	29,46
Nullité relative	42	37,50

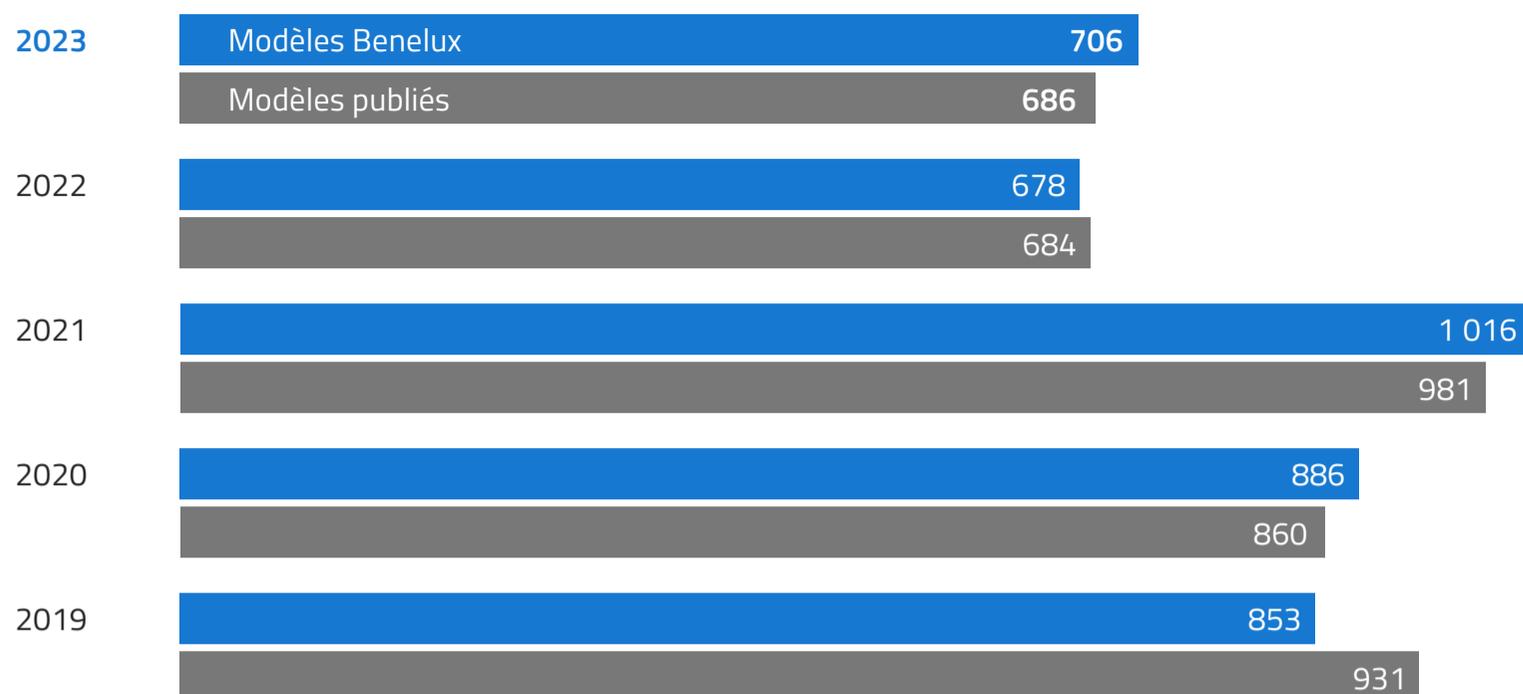
<sup>7</sup> Certaines clôtures ont lieu avant l'adoption de la langue de procédure.

<sup>8</sup> Il est possible d'invoquer différents types de droits pour une même radiation.

# Modèles



## Modèles Benelux 2019 - 2023 en chiffres<sup>9</sup>



<sup>9</sup> Les chiffres repris dans ces tableaux sont basés sur le nombre de modèles et non le nombre de dépôts. Les chiffres ne concernent que les modèles recevables.

## Demandes de renouvellement 2019 - 2023 en chiffres<sup>10</sup>



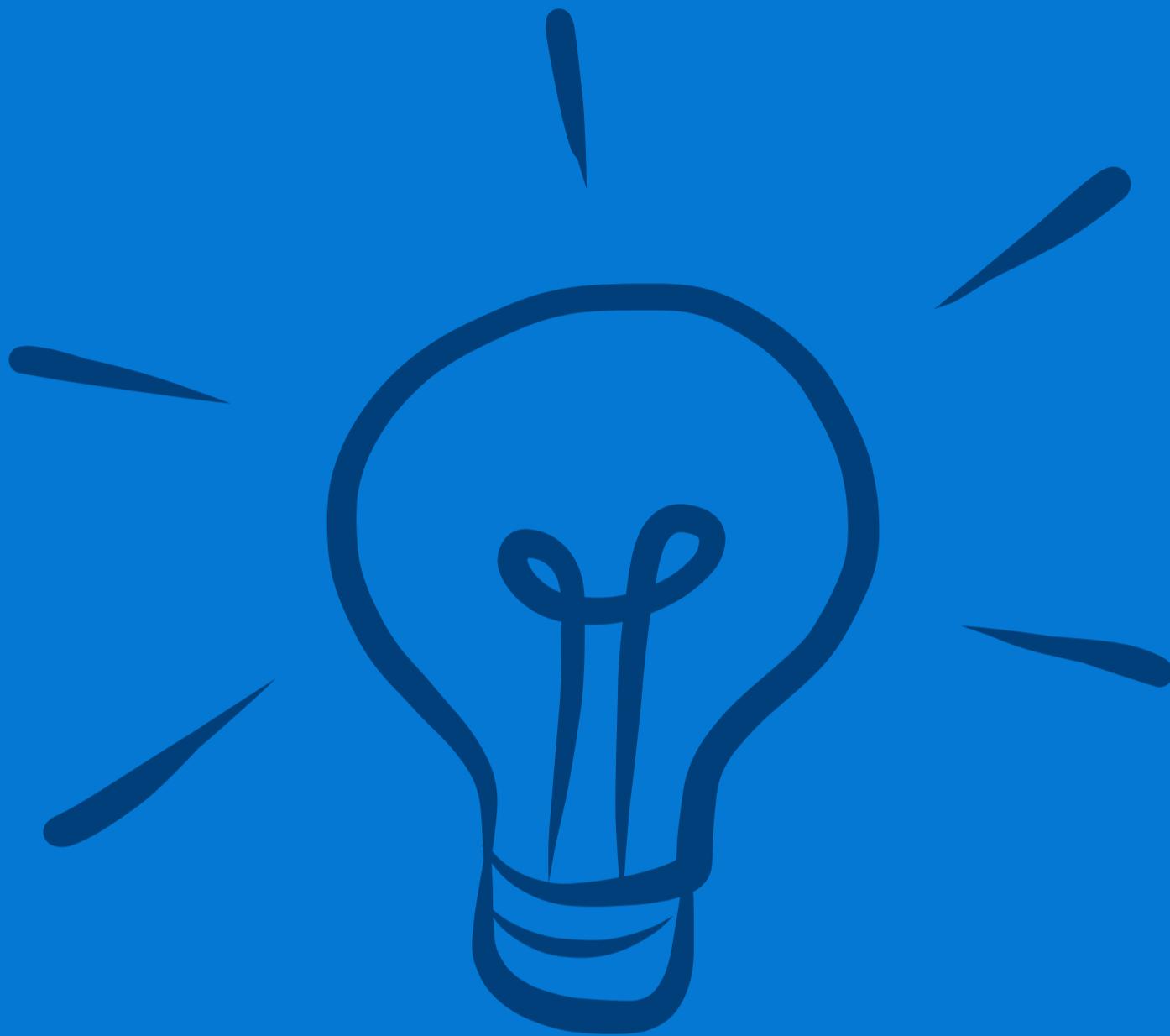
<sup>10</sup> Les chiffres repris dans ces tableaux sont basés sur le nombre de modèles et non le nombre de dépôts. Les chiffres ne concernent que les modèles recevables.

## Top 10 des classes de Locarno désignées dans les dépôts de modèles Benelux en 2023 <sup>11</sup>

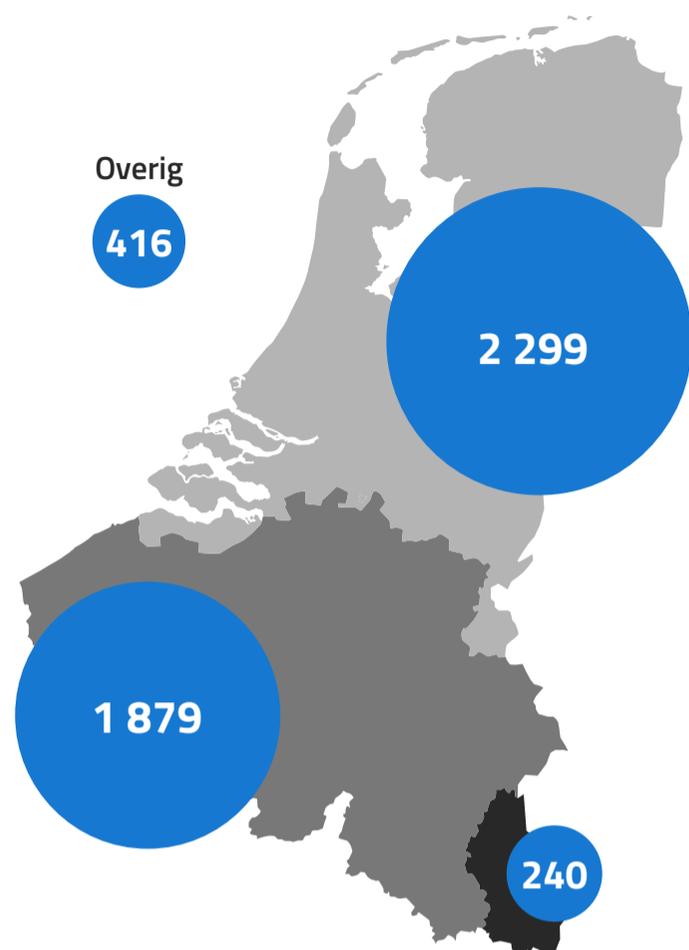
		2023
Classe	Description de la classe	Nombre
32	Symboles graphiques et logos, motifs de surface, décorations	119
6	Meubles et textiles de maison	87
11	Articles décoratifs	67
2	Vêtements et articles de mercerie	62
25	Travaux, éléments et matériaux de construction	49
9	Matériaux d'emballage et conteneurs pour le transport, le chargement ou le déchargement de marchandises	48
26	Appareils d'éclairage	40
19	Papeterie, articles de bureau, matériel pour artistes ou d'enseignement	39
8	Outils et quincaillerie	32
12	Moyens de transport ou de levage	27

<sup>11</sup> La classification de Locarno est le système international de classification des modèles.

# i-DEPOT



## i-DEPOTs en ligne 2023 en chiffres



## i-DEPOTs en ligne 2019 - 2023 en chiffres

	2023	2022	2021	2020	2019
Belgique	1 879	1 717	1 983	3 070	1 978
Pays-Bas	2 299	2 082	2 633	3 946	2 669
Luxembourg	240	203	258	244	210
Autres	416	340	244	448	345
<b>Total</b>	<b>4 834</b>	<b>4 342</b>	<b>5 118</b>	<b>7 708</b>	<b>5 202</b>

## Prolongements du délai de conservation 2019 - 2023 en chiffres



# Organisation



# Organisation

Nos bureaux sont établis à La Haye. L'organisation compte 77 employés.

Nous collaborons étroitement avec les services nationaux à Bruxelles et au Luxembourg.

## Nombre d'employés

	31-12-2023	31-12-2022
Pays-Bas	62	59
Belgique	11	12
Luxembourg	3	3
Autres	1	2
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>76</b>
<b>Répartition homme/femme</b>		
Homme	39	38
Femme	38	38
<b>Total utp</b>		
(unités temps plein)	68,79	67,22



## Offices nationaux

### Office national Belgique

Service Public Fédéral Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie

Office de la Propriété intellectuelle

City Atrium - Rue du Progrès 50

1210 Brussel

T +32 800 120 33

[piie.contact@economie.fgov.be](mailto:piie.contact@economie.fgov.be)

<https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle>

### Office national Luxembourg

Ministère de l'Économie

Office de la propriété intellectuelle

Boulevard Royal 19-21

L -2914 Luxembourg

T +352 247 841 13

[dpi@eco.etat.lu](mailto:dpi@eco.etat.lu)

<https://meco.gouvernement.lu/fr.html>

# Comptes annuels résumés



# Comptes annuels résumés

## Notes explicatives

Ce chapitre est un résumé des comptes annuels établis, portant sur l'exercice 2023. La certification ne porte que sur le bilan, le compte d'exploitation, l'état des mutations du capital propre et les notes explicatives correspondantes de la section « Finances » du présent rapport annuel. Il n'existe aucun critère général fixe pour l'établissement d'un résumé des comptes annuels. C'est pourquoi la direction a défini elle-même ces critères. L'objectif de ce chapitre est d'offrir un résumé des comptes annuels établis du BOIP pour le grand public. Les critères appliqués et le niveau d'agrégation de ce résumé ont été établis dans ce but.

Le bilan au 31 décembre 2023 et le compte d'exploitation 2023 sont repris dans leur intégralité dans ce résumé, de même que le relevé des mouvements de capitaux propres. Les comptes annuels établis ont été dressés en vertu des IPSAS. Le résumé s'en tient à la reproduction des principes comptables en vigueur pour certains postes corporels des comptes annuels. Les notes explicatives exigées par les IPSAS ont été reprises sous forme simplifiée, en tenant compte de l'objectif visé par ce résumé.

Le résumé ci-joint a été publié postérieurement aux comptes annuels établis. Étant donné que ledit document vise uniquement à offrir un récapitulatif des comptes annuels d'origine portant sur l'exercice 2023, il n'y est pas tenu compte d'événements survenus pendant la période comprise entre les deux publications.

La lecture de ce résumé ne peut par conséquent pas se substituer à la lecture des comptes annuels établis portant sur l'exercice 2023, puisque plusieurs simplifications y ont été apportées. Tout utilisateur souhaitant disposer de plus amples informations peut consulter un exemplaire des comptes annuels établis, disponible aux bureaux du BOIP.

# Bilan 2023

après traitement de la proposition d'affectation du résultat.

En milliers d'euros	31-12-2023	31-12-2022
<b>Actif</b>		
Valeurs disponibles	14 188	14 958
Créances et produits à recevoir	4 282	5 166
<b>Actif circulant</b>	<b>18 470</b>	<b>20 124</b>
Immobilisations financières	24 796	18 026
Immobilisations financières pension	19 236	14 685
Immobilisations corporelles	4 121	4 572
Immobilisations incorporelles	219	716
<b>Actif immobilisé</b>	<b>48 372</b>	<b>37 999</b>
<b>Total actif</b>	<b>66 842</b>	<b>58 123</b>
<b>Passif</b>		
<b>Dettes à court terme</b>	<b>7 600</b>	<b>7 928</b>
Personnel	23 352	17 331
Pour le compte et aux risques du personnel	20 384	16 400
BPP	0	56
<b>Dettes à long terme</b>	<b>43 736</b>	<b>33 787</b>
<b>Capital propre</b>		
Excédent cumulé	15 506	16 408
<b>Total du passif</b>	<b>66 842</b>	<b>58 123</b>

## Note explicative du bilan

- Le résumé des comptes annuels a été établi pour satisfaire aux articles 19 et 20 du règlement financier du BOIP.
- Les obligations, actions et autres placements sont repris à leur valeur de marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Cela s'applique aux placements effectués pour le compte et aux risques du BOIP ainsi qu'aux placements effectués dans des fonds (de pension) pour le compte et aux risques des affiliés.
- Les immobilisations (in)corporelles ont été évaluées à leur prix d'acquisition ou aux frais engagés, déduction faite des amortissements cumulés et, le cas échéant, de dépréciations particulières.
- Les dettes à court terme se composent principalement de montants reçus en avance (paiements pour des services qui n'ont pas encore été fournis).
- Les dettes à long terme concernent dans une large mesure des dettes liées aux régimes du personnel, qui doivent, en vertu des IPSAS, être justifiées en tant que dettes. Le BOIP compte, entre autres, une position d'endettement pour les charges de retraite et coûts de garantie futurs. Au total, cette dette s'élève à 31 655 000 € (2022: 26 845 000 €). La provision pour frais de soins de santé après retraite a fortement augmenté, jusqu'à 8 637 000 € (2022 : 3 592 000 €). Cette hausse s'explique en grande partie par l'anticipation d'une inflation médicale annuelle de 5 %. Jusqu'à la fin de l'année dernière, l'inflation médicale était équivalente à l'inflation générale.
- L'excédent cumulatif correspond, outre aux résultats d'exploitation cumulatifs retenus, également aux mutations effectuées dans les dettes à long terme, qui sont directement traitées via le capital propre.

# Compte d'exploitation 2023

en milliers d'euros	Budget 2023 (non audité)	2023	2022
<b>Recettes</b>			
Chiffre d'affaires des dépôts	6 237	6 935	6 958
Chiffre d'affaires des renouvellements	4 775	4 687	4 851
Autres	5 367	6 688	6 242
<b>Total des recettes</b>	<b>16 379</b>	<b>18 310</b>	<b>18 051</b>
<b>Coûts d'exploitation</b>			
Coûts salariaux	8 576	8 278	8 156
Charges sociales	1 343	2 423	1 184
Charges de retraite	2 945	2 366	2 763
Autres frais de personnel	688	782	222
Prélèvements fiscaux et sociaux internes	-2 311	-2 315	-2 221
Frais de personnel	11 241	11 534	10 104
Frais d'amortissement	1 100	990	1 284
Autres coûts d'exploitation	3 421	4 003	3 928
<b>Moins: total coûts d'exploitation</b>	<b>15 762</b>	<b>16 527</b>	<b>15 316</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>617</b>	<b>1 783</b>	<b>2 735</b>
<b>Produits et charges financiers</b>			
Produits d'intérêts et dividende	231	693	168
Résultats transactions d'investissement	355	1 630	-2 603
Variations de taux	0	-20	27
Produits financiers pensions de retraite	0	1 851	-2 114
Frais bancaires	-103	-101	-113
<b>Total produits et charges financiers</b>	<b>483</b>	<b>4 053</b>	<b>-4 635</b>
<b>Excédent (+) / Déficit (-)</b>	<b>1 100</b>	<b>5 836</b>	<b>-1 900</b>

## Note explicative du compte d'exploitation

Le BOIP a réalisé un excédent de 5 836 000 € (2022: déficit de 1 900 000 €). Les facteurs qui ont contribué à réaliser cet excédent sont entre autres l'évolution positive des cours des investissements du BOIP (1 630 000 €), le résultat des placements dans le fonds de retraite (1 851 000 €) et les gains attendus générés par les fonds de compensation (950 000 €).

- Les budgets repris dans le résumé des comptes annuels résumés n'ont pas fait l'objet d'un audit comptable.
- Par « recettes », on entend les recettes engrangées par les services prestés au cours de l'exercice.
- Les revenus des placements incluent les revenus des placements du BOIP dans des fonds de pension, pour le compte et aux risques des affiliés, lesquels sont comptabilisés dans le bilan du BOIP.
- Le coût des services prestés est attribué à la même période que les recettes. Dans le cas où le résultat final d'un service ne peut être évalué de manière fiable mais devrait, selon les prévisions, être positif, les recettes ne sont alors comptabilisées qu'à hauteur des frais. Dans le cas où les frais eux-mêmes ne peuvent non plus être évalués de manière fiable, aucune recette n'est alors temporairement comptabilisée avant l'achèvement du service. Les frais déjà encourus sont par contre repris dans le compte d'exploitation.
- Le chiffre d'affaires de 18 310 000 € est nettement supérieur au budget (16 379 000 €). La différence s'explique par des revenus internationaux supérieurs (gains des fonds de compensation de 950 000 €) et des recettes de la BPP (Benelux Patent Platform) supérieures (283 000 €).
- Les frais de personnel de 11 534 000 € sont supérieurs au budget prévu (11 241 000 €). Ceci s'explique par l'augmentation des primes d'assurance maladie qui a conduit à une dotation de 797 000 € à la provision pour frais de soins de santé après retraite. Les charges de retraite sont en revanche plus faibles (579 000 €).

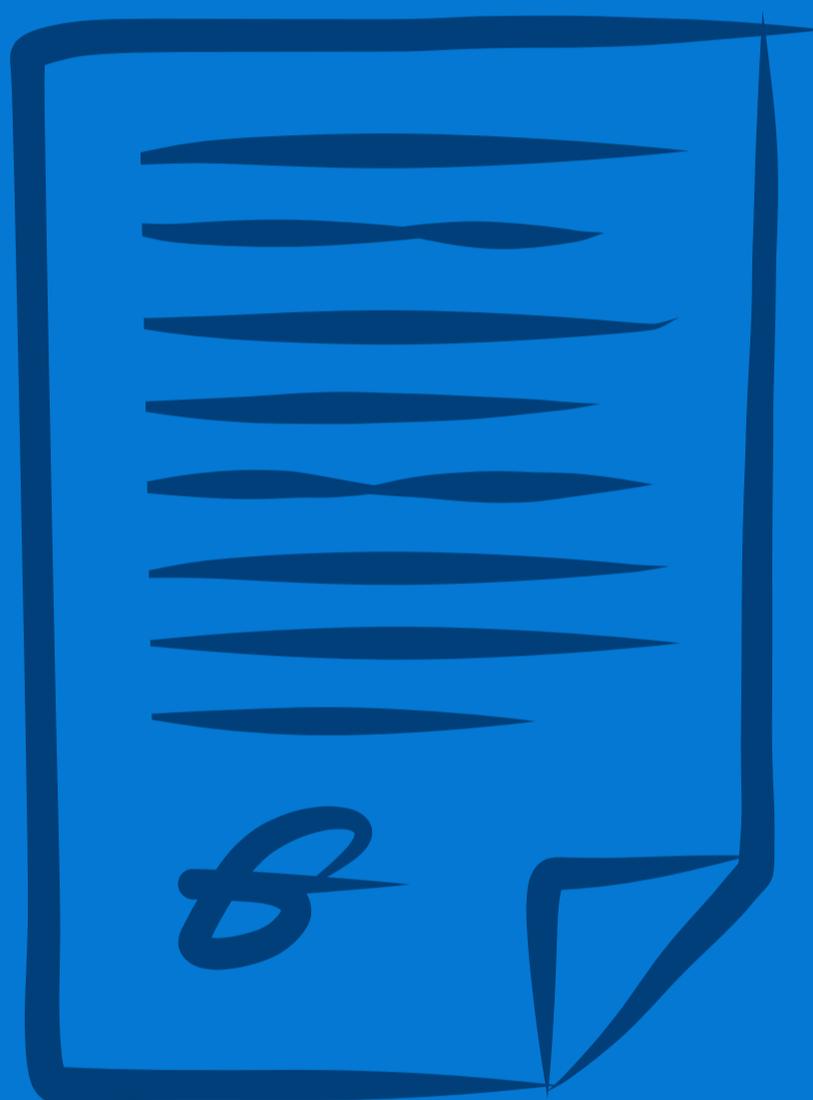
- Les frais d'amortissement de 990 000 € sont nettement inférieurs au budget prévu (1 100 000 €), car seulement 42 000 € ont été investis.
- Les autres frais (4 003 000 €) dépassent le budget de 3 421 000 €. Ce dépassement s'explique par des frais informatiques supérieurs (201 000 €, suite à des frais de licence et de sécurité plus élevés) et par des frais de BPP supérieurs (277 000 €, qui sont en outre facturés aux États membres).

# État des mutations du capital propre 2023

en milliers d'euros	Autres réserves	Réserve réévaluation	2022 total
<b>Capital propre au 1er janvier 2022</b>	23 950	-10 626	13 324
<b>Pension de retraite</b>			
Évolutions de l'effectif	0	-543	-543
Hypothèses démographiques	0	32 233	32 233
Modification du taux prévisionnel	0	-1 548	-1 548
Revenus des placements	0	-27 422	-27 422
<b>Fonds de pension</b>			
Suppression mutation cc BOIP fonds de pension	0	-26	-26
Résultat placement du fonds de pension du BOIP	0	2 114	2 114
Compte courant Aegon	0	24	24
Autres	0	-486	-486
<b>Frais de soins de santé après retraite</b>			
Modification du taux prévisionnel	0	1 053	1 053
Évolutions de l'effectif	0	-415	-415
<b>Déficit 2022</b>	-1 900	0	-1 900
<b>Capital propre au 31 décembre 2022</b>	<b>22 050</b>	<b>-5 642</b>	<b>16 408</b>

en milliers d'euros	Autres réserves	Réserve réévaluation	2023 total
<b>Capital propre au 1er janvier 2023</b>	22 050	-5 642	16 408
<b>Pension de retraite</b>			
Évolutions de l'effectif	0	11	11
Hypothèses démographiques	0	-5 445	-5 445
Modification du taux prévisionnel	0	276	276
Revenus des placements	0	4 024	4 024
<b>Fonds de pension</b>			
Suppression mutation cc BOIP fonds de pension	0	192	192
Résultat placement du fonds de pension du BOIP	0	-1 851	-1 851
Compte courant Aegon	0	167	167
Autres	0	-504	-504
<b>Frais de soins de santé après retraite</b>			
Modification du taux prévisionnel	0	-3 378	-3 378
Évolutions de l'effectif	0	-230	-230
<b>Déficit 2023</b>	5 836	0	5 836
<b>Capital propre au 31 décembre 2023</b>	<b>27 886</b>	<b>-12 380</b>	<b>15 506</b>

# Certification des commissaires aux comptes indépendants



# Certification des commissaires aux comptes indépendants

Un visa de certification a été délivré pour la version néerlandaise du rapport annuel.  
Les montants figurant dans ce rapport externe correspondent aux montants du rapport néerlandais.